

Transmission de données Atlas des rhopalocères et zygènes d'Aquitaine

Vous avez la possibilité de contribuer à l'Atlas des rhopalocères et zygènes d'Aquitaine en transmettant vos données, au choix :

Via l'outil Faune-Aquitaine administré par la LPO Aquitaine :

- Les données transmises à Faune-Aquitaine seront intégrées à l'Atlas pour compléter les cartes de répartition.

Via les outils proposés par le CEN Aquitaine :

- Application mobile (Android) :

- Une appli mobile (uniquement valable sous Android) vous sera proposée pour pouvoir saisir vos observations directement sur le terrain. Ces données seront automatiquement intégrées à la base de données de l'Atlas.

- Fichier Excel accompagné du Code de déontologie pour les prospections signé, à transmettre à cette adresse : t.gachet@cen-aquitaine.fr

- Pour les données récoltées à partir de 2017, merci d'utiliser le fichier Excel « **Nom_Prenom_Structure_Donnees_lepidopteres_Atlas_Aquitaine_AAAAMMJJ** » pour transmettre vos observations.

- Pour les données antérieures à 2017 qui n'ont pas été transmises pour le pré-atlas, vous pouvez les envoyer via un fichier Excel par mail à cette adresse : t.gachet@cen-aquitaine.fr

Pour cela, merci de respecter au minimum les données élémentaires :

- coordonnées de l'observation
- nom d'espèce
- date d'observation
- nom de l'observateur
- statut de la donnée (publique/privée (= diffusable/non diffusable))

Dans ces deux cas vous aurez la possibilité d'indiquer le statut de vos données :

- Données publiques = Vos données restent votre propriété mais le CEN les reverse au domaine public : elles sont alors transmises à l'OAFS (plateforme régionale du SINP : <http://www.oafs.fr/>) qui transmet lui-même à l'INPN, ainsi qu'au coordinateur national du PNA Maculinea, l'OPIE (pour les données Maculinea). Vos données pourront être utilisées pour des analyses ou d'autres actions que celle de l'Atlas et participeront à la connaissance de la biodiversité nationale. L'attribution d'un identifiant unique national permettra de retrouver facilement la donnée source (pas de dégradation de l'information au cours du temps).

- Données privées = Vos données restent votre propriété, elles ne sont pas transmises à l'OAFS et restent au niveau régional dans la base de données du CEN. Le CEN devra demander votre autorisation avant toute utilisation hors atlas.

Dans les deux cas, l'affichage de vos données sur le portail atlas sera flouté à la commune ou à la maille 10x10 km pour toute restitution atlas, sauf cas particuliers où une autorisation sera demandée aux propriétaires des données privées. Le nom de l'observateur sera mentionné pour tout affichage ou publication réalisées par le CEN. Si volonté annoncée de votre part, vos données pourront être intégrées à l'outil Biovision "Faune Aquitaine".

Les données envoyées à l'OAFS ou directement à l'INPN seront automatiquement incluses dans cet atlas. Il n'est donc pas nécessaire de nous les envoyer.